

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 69 (1930)  
**Heft:** 41

**Rubrik:** Lo vîlhio dèvesâ  
**Autor:** [s.n.]

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 16.02.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAISANT LE SAMEDI



d'après F. Rouge

Rédaction et Administration :

Imprimerie **PACHE-VARIDEL & BRON**, Lausanne  
Pré-du-Marché, 7

Pour les annonces s'adresser exclusivement à  
l'Agence de publicité **Gust. AMACKER**  
Palud, 3 — LAUSANNE

Abonnement { Suisse, un an Fr. 6., six mois, Fr. 3.50  
Étranger, port en sus.

Compte de chèques postaux **II. 1160**

Annonces } 30 centimes la ligne ou son espace.  
Réclames, 50 centimes.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.



## ON OVRAI QUE L'ACCUTE

**L**E z'ovràî l'è tot quemet lè boubo à l'ècoûla : ein a dâi z'on et dâi z'auto, de cliâo que n'accutent pas cein qu'on l'âo dit et que fant tot de bêsetvet, et pu dâi z'auto que fant mê qu'on l'âo dit et que cein fâ plliési de lè vère dinse.

Robinet étâi justameint ion quemet clli que vo dio, adî conteint, adî dzoïâo et plliên de concheince quemet on bosset de Dézalâ l'è plliên de bon vin aprî veneindze. Va ! vo z'îte assurâi que Robinet, on pouâve comptâ dèssu, allâ pi ! L'ètai bin on bocon à la bouna, mâ cein lâi avâi pas gravâ d'ître amâ pertot iô allâve ein dzornâ.

L'arâi bin voliu trovâ iena de cliâo plliêce que lâi diant fixe po cein qu'on pâo lâi restâ tota sa via et mîmameint bien mê : à perpétuitâ. L'è dza on bet.

On coup, l'avâi vu su lè papâi que faillâi pè la gâra de Lozena on hommo po l'équipe. S'agessâi de taquenassî on bocon pè la gâra et lè z'einveron ; panâ lè raille de fè, doutâ la rouille, rebetâ dâi clliou, et dâi z'affère dinse. Robinet s'è peinsâ que cein lâi âodrâi bin, clli metî. Justameint lo syndico de la coumouna l'avâi z'on z'è dâo serviço avoué on précaut dâi tsemn de fè, que lâi diant *serre-frein*. Lo syndico lâi écrit onna balla letra, sein faute, et pu onna senanna aprî, Robinet pouâve eintrâ.

L'è li que l'a ètâ conteint, cré nom dâi truffiè et que l'a voliu fère son devâi ô picolon.

Lo premiè dzor l'ant fè foutemassî on pou pertot po apreindre à lo cougnâitre. L'ant ètâ conteint, prâo su, et lo leindèman, on monsu qu'on lâi desâi *chef d'équipe* et que l'avâi onna carletta quemet lè majo, hormi que lâi avâi on mouî de galon, lâi fâ dinse :

— Dite vâi, Robinet, sède-vo betâ de l'ouïlio avoué onna buretta ?

— Oh ! crâio, qu'oi, que repond.

— Eh bin ! vaitcé onna bolliè qu'è pllinnâ d'ouïlio. Vo foudrà ein betâ dein clliâ buretta, et pu ein vessâ onna gotta dein clliâo crâije qu'on lâi dit dâi z'aiguille, tot lo long dâi raille de fè. L'è on ovrâdzo que faut fère avoué menue. Quemencî iquie et allâ de la part delé. Hardi, dépâ !

Robinet l'è parti avoué sa bolliè et sa buretta po clli l'ovràdzo. On s'ein è pe rein mê inquêtâ, du qu'on pouâve comptâ su li.

Tot parâi quand la né l'è arrevâie et qu'on a tertsî Robinet, min de Robinet ! Nion ne l'avâi yu. Lo leindèman, rein de Robinet ! Que dâo diâbllio lâi ètai-te arrevâ ?

Et quieinze dzo aprî, lo gros majo de la gâra de Lozena recevessâi onna letra que sè desâi dinse :

*Monsu lo chef d'équipe,*

*L'è betâ de l'ouïlio pertot. Ein n'è pe rein mê. Vo faut m'ein reinvouyî. Su arrevâ à onna vela que l'è dè coite onna dépouâie d'igüe que tsi et que lâi diant Schaffhouse.*

Robinet.

Marc à Louis.

## SOUS LE CERISIER

**L**ISE et Colin s'aimaient d'amour tendre, comme les deux pigeons du bon La Fontaine.

Les deux maisons étaient voisines et les parents vivaient dans l'intelligence la plus parfaite.

Lise et Colin savaient tout cela, et, un soir, en rentrant d'une danse qui avait eu lieu au village voisin, des baisers bien tendres avaient scellé de mutuels serments.

Cependant, on n'osait trop précipiter les choses de peur de voir trop tôt s'envoler dans les nues ces perspectives si douces, ces projets si heureux que l'on s'était faits. Le père de Lise était parfois d'humeur revêche, et s'il eût été au courant de leurs confidences, il aurait certainement trouvé que sa fille était bien jeune, qu'ils auraient bien le temps d'attendre et aurait sans doute traité d'enfantillage leurs amours.

On craignait donc d'en parler trop tôt aux parents et, pour éviter que quelque nuage ne vînt assombrir la sérénité de ce beau ciel, on convint de voiler cet amour aux yeux du monde; on résolut de s'aimer en secret.

Chaque soir, seulement, au crépuscule, Lise se rendait furtivement sous le vieux cerisier de la propriété voisine où l'attendait son Colin bien aimé. Et, la main dans la main, on se faisait de mutuelles caresses; on parlait d'avenir; leurs cœurs s'épanchaient.

Malheureusement, le cordonnier du village, à qui les allées et venues de nos amoureux avaient paru suspectes, résolut de les épier, et, un jour, il tint à son ouvrier la conversation suivante :

— Dis donc, Jean, il y en a deux qui ont tous les soirs un rendez-vous sous le gros cerisier du père Jacques et j'aimerais bien savoir ce qu'ils y viennent faire. Si tu veux aller ce soir écouter ce qu'ils disent, il y a deux francs pour toi ! Tu n'as qu'à grimper sur l'arbre et t'y cacher un peu, cela te sera bien facile.

— Bien ! bien ! patron, dit l'ouvrier, un bon gros type de la Savoie, j'irai ce soir.

Le soir venu, Jean était blotti sur le cerisier et nos deux amoureux ne se firent pas non plus attendre.

— Je t'aime, je t'adore ! disait Colin à Lise.  
— Oh ! et moi donc, mon cher Colin; tu ne saurais croire combien je t'aime et combien tu m'es cher !

— Et comme nous allons être heureux ! disait Colin, lorsque, une fois mariés, nous aurons notre gentil petit ménage à nous tout seuls - plus tard une gentille petite famille, de charmants petits enfants qui viendront sauter et folâtrer sur nos genoux; oh ! comme nous les aimerons bien et comme nous les élèverons bien !

— Oui ! dit Lise rougissante ; oui ! nous les élèverons bien !... avec l'aide de Celui qui est là-haut... ajouta-t-elle, en levant la main au ciel.  
L'ouvrier cordonnier pensant que ces dernières paroles étaient à son adresse, leur cria aussitôt du haut de l'arbre avec une voix formidable :

— Ah ! vous croyez peut-être que mon patron m'a envoyé ici pour élever et nourrir vos mîches avec deux francs!... Eh bien, vous vous trompez !

## MARIAGE MODERNE.

**A**LLO ! allô !

— Allô !

— Mademoiselle, veuillez me mettre en communication avec M. Delaunay, commissionnaire en marchandises, à Lausanne.

— Bien, Monsieur.

— Allô !

— Vous êtes Monsieur Delaunay, de la maison Delaunay & Cie, ayant une succursale à Bâle ?

— Oui, Monsieur. Que désirez-vous de moi ?

— Je suis Félix Raymond, de la banque Raymond-Deschamps & Cie, à Bâle. Vous connaissez mon père ?

— De réputation, parfaitement. C'est un homme qui vaut neuf millions.

— Vous pouvez dire onze, d'après notre dernier inventaire. Vous connaissez aussi mon oncle, M. Lebanut, marchand de farines ?

— Je crois bien ! un négociant fort estimé.

— Oui. Malgré de grandes difficultés, il a réussi, en moins de quatre ans, à fonder un établissement de premier ordre qui dispose d'un crédit illimité. Je suis son seul héritier, Monsieur.

— Mes compliments. Mais pourquoi me dites-vous cela ?

— C'était indispensable. Je devais me présenter à vous. Et maintenant que vous me connaissez, j'ai l'honneur, cher Monsieur, de vous prier de m'accorder la main de Mlle Alice Delaunay, votre fille.

— Comment ! Une demande en mariage... par téléphone !

— Pourquoi pas ? Remarquez que j'ai mis des gants blancs. Par conséquent, tout est en règle. Vous ne pouvez pas les voir, mais je les ai. Pourquoi dans cette circonstance ne nous servions-nous pas des moyens de communication rapide que l'industrie met à notre disposition ? Vous habitez Lausanne, je demeure à Bâle. Un voyage me ferait perdre deux jours. Le temps, vous le savez, c'est de l'argent. Vous êtes trop un homme d'action, un homme de progrès, pour ne pas me comprendre.

— Sans doute... sans doute... J'avoue que tout d'abord, mais en y réfléchissant... Dans tous les cas, croyez bien que votre demande m'honore... Elle m'honore infiniment. Seulement vous admettez que je ne puis vous répondre sans avoir un peu consulté ma fille.

— Comment donc ! c'est trop juste.

— Elle doit être chez elle. Il y a un porte-voix qui va de mon cabinet à sa chambre. Je vais la siffler.

— Comme il vous plaira, cher Monsieur. Prenez votre temps. Je reste au téléphone.

— Allô !

— Allô !

— Vous êtes là, Monsieur Félix Raymond ?

— Oui. Mais quelle est cette voix si douce que j'entends ? Serait-ce par hasard ?...

— Vous ne vous trompez pas; c'est la mienne. Papa vient de me dire, Monsieur, que vous demandiez ma main. Alors, au lieu de lui répondre, j'ai voulu venir moi-même à l'appareil pour